

ANNEXE - 1

La liste des lycées sectorisés et des lycées à recrutement départemental

1) Les lycées sectorisés

Il existe 15 lycées sectorisés dans le département.

Les fiches présentées en annexe 3 permettent d'identifier l'offre de formation proposée par les établissements.



Elles sont conçues pour être distribuées aux élèves en fonction de leur adresse personnelle.

Brest - Lycée Amiral Ronarc'h
Brest - Lycée Harteloire
Brest - Lycée Iroise
Brest - Lycée La Pérouse - Kérichen
Carhaix - Lycée Paul Sérusier
Châteaulin - Lycée Jean Moulin
Concarneau - Lycée Pierre Guéguin
Douarnenez - Lycée Jean-Marie Le Bris
Landerneau - Lycée de l'Elorn
Landivisiau - Lycée du Léon
Morlaix - Lycée Tristan Corbière
Pont l'Abbé - Lycée Laennec
Quimper - Lycée Brizeux
Quimper - Lycée Cornouaille
Quimperlé - Lycée Kerneuzec

2) Les lycées à recrutement départemental

Dans le département du Finistère, 7 lycées ont un statut de « lycée à recrutement départemental ».

Ils sont accessibles, sans dérogation, à tout élève du Finistère, dans la limite de leur capacité d'accueil.

Brest - Lycée Dupuy de Lôme
Brest - Lycée Jules Lesven
Brest - Lycée Vauban

Quimper - Lycée Jean Chaptal
Quimper - Lycée Yves Thépôt

Fouesnant - LEGTA Bréhoulou
Morlaix - LEGTA Suscinio